

Le patrimoine scolaire en péril

Robert Cadotte

Volume 19, numéro 3, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/71068ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cadotte, R. (2014). Le patrimoine scolaire en péril. *Histoire Québec*, 19(3), 35–38.

Le patrimoine scolaire en péril

par Robert Cadotte,

Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve

Psychologue et Ph.D. en éducation, Robert Cadotte a été directeur-fondateur du Centre de formation sur l'enseignement en milieux défavorisés de l'UQAM (2004-2007). Commissaire scolaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve pendant 13 ans, il a été le responsable politique des négociations avec le ministère de l'Éducation lors des graves problèmes de surpopulation survenus à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à la suite de l'instauration des commissions scolaires linguistiques.

Il est membre de l'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve depuis 1995. À ce titre, il a été le commissaire de l'exposition L'école d'antan 1860-1960 qui a mérité le prix Léonidas-Bélanger lors du dernier congrès de la Fédération des sociétés d'histoire.

Dans le quartier Montréalais Hochelaga-Maisonneuve, on retrouve une concentration inhabituelle de belles écoles. Sur 13 écoles en activité, 5 sont classées « de valeur patrimoniale exceptionnelle » par la Ville. Une ancienne école obtient aussi ce classement.

Depuis plusieurs mois, trois écoles de la rue Adam sont fermées pour cause de moisissures. La solution retenue : démolir l'école Baril et la reconstruire à neuf. Quant aux deux autres écoles, on ne sait trop. Une école neuve! De quoi se plaint-on?

De deux choses. Il est inadmissible d'attendre aussi longtemps (deux ans et demi) pour rétablir les services à cette population d'élèves défavorisés, mais aussi, la solution retenue est la mauvaise. Un peuple qui néglige son patrimoine est un peuple sans racine et sans culture.



Cette action collective d'art-activiste a été portée par des citoyens du quartier et des parents des trois écoles déplacées (Hochelaga, Baril, Saint-Nom de Jésus). Cette action avait pour but de rappeler à tous les intervenants concernés que les familles du quartier attendent toujours des écoles saines de proximité et demandent des actions rapidement. Malheureusement, la seule action rapide a été de retirer les photos des enfants des portes et fenêtres barricadées. (Photo : Mariève Lafortune, prise lors de l'événement, le 21 septembre 2013)

Construire ou restaurer?

Il faut bien régler le problème. L'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve est parfaitement d'accord. Mais pourquoi démolir au lieu de restaurer?

Le patrimoine bâti est un des rares atouts de ce quartier malmené. Nos ancêtres nous ont laissé en héritage des bâtiments exceptionnels. Ce patrimoine, ce sont les bâtiments de prestige construits par l'ancienne ville de Maisonneuve (marché, bain public, hôtel de ville et caserne de pompiers). Ce sont nos églises désaffectées ou qui agonisent (Très-Saint-Nom-de-Jésus, Saint-Rédempteur, Saint-Clément, Nativité-de-la-Sainte-Vierge). C'est enfin ce grand méconnu qu'est le patrimoine scolaire.

L'école Baril, la plus majestueuse des trois écoles fermées, a été construite par l'architecte Joseph-Dalbé Viau, de la firme Viau et Venne. Cette firme est connue pour avoir construit plusieurs édifices remarquables :

une partie de l'oratoire Saint-Joseph, l'Hôpital du Sacré-Cœur, l'église des Saints-Anges-Gardiens de Lachine, la maison mère des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie dans Outremont, les églises Saint-Clément et Nativité-de-la-Sainte-Vierge dans Maisonneuve et Hochelaga.

Les deux autres écoles fermées sont l'œuvre d'Irénée Vautrin. Il s'agit de l'école Saint-Nom-de-Jésus (1922) et de l'école Hochelaga (1923), une école jugée patrimoine exceptionnel. Ancien président de l'Ordre des architectes, Vautrin est l'auteur de plusieurs écoles, dont l'école Saint-Gérard, une autre école de la CSDM vouée à la démolition à cause des moisissures.

L'école Baril

L'école Baril est la plus ancienne école du quartier. Avant d'accorder un permis de démolition, la Division du patrimoine de Montréal procède à une évaluation permet-

tant au comité exécutif de prendre une décision éclairée. Le rapport final de la Division du patrimoine terminé à la mi-novembre ne laisse planer aucun doute. De façon unanime, ses neuf auteurs multiplient les qualificatifs élogieux.

« L'intérêt patrimonial de l'école Baril repose sur ses valeurs remarquables associées à son architecture, son apport au paysage urbain, son histoire et son importance sociale, communautaire et symbolique...

Élégance de sa composition classique...

Avant-gardisme...

Contribue à la qualité du cadre bâti et paysager de ce quartier dont elle est un élément fondateur...

Un important point de repère...

S'intègre harmonieusement au tissu résidentiel environnant issu de la même époque...

Réflète de façon éloquente le souci de « donner le droit à la beauté » à la communauté d'Hochelaga...

Etc. »

Et pourtant, les décisions politiques ont déjà été annoncées sans connaître le contenu de ce rapport. Le maire de l'arrondissement a été on ne peut plus clair : il ne tolérera aucun retard en ce qui concerne la démolition de l'école... faisant fi à l'avance de toute évaluation de la Division du patrimoine et de toute autre solution pour sauvegarder cette école.

Un précédent dangereux

Le gouvernement a pris récemment une orientation en faveur du développement durable : mieux vaut restaurer, disait-on. C'est moins cher et plus respectueux de l'environnement.

À peine cet engagement pris, il s'apprête à ouvrir une boîte de Pandore. La démolition de l'école Baril pour cause de moisissures constitue un précédent dangereux pour le patrimoine scolaire. Il ne s'agit pas ici de démolir un bâtiment pourri qui s'apprête à s'effondrer. Le bâtiment est solide.



Une classe de garçons photographiée en 1912 devant l'entrée de l'école. L'homme au chapeau melon au dernier rang est le D^r Baril, le président de la commission scolaire d'Hochelaga.

(Source : Archives des Frères de Sainte-Croix)

Le problème des moisissures est général dans les écoles de la CSDM, surtout dans les bâtiments les plus anciens et les plus beaux.

Depuis une cinquantaine d'années, on construit des bâtiments uniquement fonctionnels, où l'esthétique est réduite au minimum. Trop cher! Dans les 40 premières années du xx^e siècle, c'était autre chose. On construisait de belles écoles pour valoriser l'éducation qui n'était pas encore obligatoire. Les écoles comportaient de nombreux éléments décoratifs complètement inutiles (sic), sinon d'être beaux.

Comme le dit si bien le rapport de la Division du patrimoine, à cette époque, on croyait que les quartiers ouvriers « *ont aussi droit à la beauté* ».

En regardant le parc immobilier de la CSDM, ce sont les contracteurs qui doivent saliver. Le développement durable n'est pas leur fort. Ils font beaucoup plus de profits en construisant du neuf, qu'en restaurant.

La santé des élèves et des profs

La CSDM a procédé à diverses études sur l'école Baril. En 2011, à la suite de plusieurs vérifications, la Direction de la santé publique de Montréal concluait que le niveau de moisissures requérait une évacuation des élèves et du personnel en attendant que la situation soit corrigée.

La même année, la firme Dessau (bien connue depuis la commission Charbonneau) a procédé au recueil d'échantillons un peu partout dans l'école pour évaluer les endroits où il était nécessaire d'éliminer les moisissures.

Jusque là, tout baigne. C'est ce qu'il fallait faire. Puis, arrive l'annonce de la démolition de l'école en février 2013.

C'est à partir de là que les avis d'experts se mettent à se contredire: pour la restauration ou la démolition. Il serait trop long d'entrer dans le détail. Soulignons seulement

que la CSDM a refusé de nous transmettre certaines expertises. Elle a aussi sorti du dossier l'architecte qui était responsable de l'école Baril après qu'il eut affirmé qu'il favorisait la restauration plutôt que la démolition.

Il existe plusieurs méthodes pour éliminer les moisissures dans un bâtiment. Certaines d'entre elles sont complémentaires, comme « la ceinture et les bretelles »!

Cela dit, les arguments de la CSDM se résument actuellement à ceci : on ne peut garantir à « moyen et long terme » que les diverses méthodes seront efficaces. Elle ne nie pas qu'il soit possible de décontaminer, mais comme argument massue, on cite un cas de décontamination en Californie où les moisissures sont réapparues après un certain temps. À partir de ce seul argument, on va démolir l'école Baril et ouvrir ainsi la porte toute grande à la démolition des écoles patrimoniales pour cause de moisissures.

La solution raisonnable

Faute d'avoir fourni les subventions nécessaires pour un entretien préventif, le gouvernement québécois est maintenant aux prises avec un problème aggravé. Le nombre d'écoles touchées par les moisissures au Québec est considérable. Les coûts pour régler ce problème sont astronomiques.

Baril constitue un cas type. Il est évident que la restauration va coûter plus cher que si on avait entretenu le bâtiment. Malgré ça, elle demeure beaucoup moins chère qu'une école neuve.

Est-ce le seul cas californien qui va nous amener à plonger dans les constructions neuves? La commission Charbonneau ne nous aurait-elle rien appris? Se pourrait-il que ce cas californien ait été l'œuvre d'un entrepreneur incompétent ou peu méticuleux? Se pourrait-il qu'avec une combinaison de solutions

différentes, l'on aurait obtenu des résultats plus probants? Bref, un seul cas est très loin de constituer une preuve scientifique.

L'école Baril est tout indiquée pour expérimenter des solutions durables avant de s'attaquer à l'ensemble du parc immobilier.

Et personne ne demande ici que les élèves réintègrent l'école dans une atmosphère insalubre. L'aval de la Direction de la santé publique doit rester une condition pour que les élèves réintègrent l'école. Ajoutons que des tests réguliers devraient aussi être faits pour vérifier que les moisissures ne réapparaissent pas. Surtout, il ne faudrait pas répéter les erreurs du passé en négligeant de réparer rapidement les infiltrations d'eau.

La balance des inconvénients

À quels risques faisons-nous face en adoptant une solution ou l'autre?

Si le traitement s'avère efficace comme le croit plusieurs experts (contredits par quelques autres), nous aurons économisé des centaines de millions de dollars qui pourront être investis dans des problèmes plus urgents.

Pour le seul cas de l'école Baril, regardons les chiffres plus en détail.

La construction d'une école neuve devrait durer de deux ans et demi à trois ans. Le coût : 19 millions pour une école neuve de 500 places construite sur le même emplacement! En février, lors de l'annonce de la démolition, le chiffre était de 14 millions!

Pour fin de comparaison, en 2001, la CSDM a construit deux écoles neuves chacune d'une capacité de 450 places dans Côte-des-Neiges. Le coût : environ 6,5 millions chacune, sans dépassement de coûts ni retards. La première a été construite en 12 mois, la seconde en 6 mois et demi. Il y avait urgence, et malgré ça, le coût de chacune de ces deux écoles a été trois fois moindre



Les Apôtres de la Sainte-Enfance de l'école Baril parrainaient entre autres des enfants chinois pour la somme de 10 cents par année. (Source : Archives des Frères de Sainte-Croix)

que le projet de reconstruction de l'école Baril. « C'était, il y a 10 ans, direz-vous. Vous avez oublié l'inflation ». C'est vrai, mais 300% d'inflation en 10 ans, c'est un peu fort, vous ne trouvez pas?

Cela dit, des travaux importants ont été effectués en vue d'une restauration. D'une valeur de trois millions aux dernières nouvelles. L'intérieur de l'école a été entièrement dénudé (« strippé »). Il reste maintenant à décontaminer, puis à reconstruire l'intérieur. Un ouvrage de trois ou quatre millions. Avec la ceinture et les bretelles, peut-être cinq millions.

Si on regarde la somme réservée par la ministre pour une école neuve, choisir de restaurer laisse une somme disponible de 14 millions. Une somme amplement suffisante pour décontaminer les deux écoles voisines de la rue Adam.

Concernant les délais, la restauration prendrait tout au plus six mois, ce qui permettrait un retour rapide des élèves exilés à l'extérieur du quartier, alors qu'il faudra attendre deux années de plus pour une école neuve.

Et si...

Et si la contamination revenait au bout de quelques années?

Eh bien! Les élèves pourraient alors être relogés facilement dans les deux écoles voisines qui auraient été décontaminées entre temps.

Le MELS aurait perdu quatre ou cinq millions. C'est énorme pour une famille, mais c'est très peu si l'on compare à ce que nous perdrons si on se lance immédiatement dans la solution des démolitions.

Restaurer demeure beaucoup plus économique, sans compter que les démolitions feront disparaître les plus belles écoles de Montréal... que nous aurons perdues en fonçant tête baissée dans l'irréparable (la démolition).

L'avantage de démolir

Il y a bien un avantage à démolir pour la CSDM. C'est le mode de financement gouvernemental pour la restauration et la construction des écoles. Avec les règles actuelles, il est beaucoup plus avantageux pour la CSDM de reconstruire à neuf que de restaurer. En effet, c'est

le MELS qui paie la quasi-totalité de la facture quand on construit une nouvelle école; mais c'est dans ses propres budgets que la commission scolaire doit prendre l'argent quand elle restaure une école.

Quoi de mieux pour encourager les commissions scolaires à démolir leurs bâtiments historiques?

Encore ici, quand nous avons souligné cette aberration dans le mode de financement, on nous a répondu que les règlements étaient bien difficiles à changer.

N'est-ce pas là pour le gouvernement une occasion en or de faire la démonstration qu'il est possible de sauver les bâtiments patrimoniaux du Québec? Au lieu de continuer à détruire notre patrimoine sans autre état d'âme, on s'attendrait à ce que le gouvernement du Parti québécois soit justement le plus sensible à cette préservation. C'est de notre histoire dont il est question ici.

Contrairement à ce qu'on laisse entendre du côté de la CSDM et du MELS, la conservation du patrimoine ne s'oppose nullement à la santé des enfants. C'est tout le contraire. Pour moins cher, la restauration permettra aux élèves de réintégrer rapidement leur quartier et elle permettra de conserver un bâtiment magnifique. De plus, elle permettra de décontaminer les deux écoles voisines. Encore faut-il changer les normes de financement pour laisser primer le bon sens!